

**PHIA MENARD**

13 > 17.06.2022

### **PRESENTATION DE LA FORMATION**

« Depuis le début de l'épidémie globalisée de Covid, de nouvelles injonctions sont venues troubler l'ordre des rapports entre les individus. Les espaces relégués à la notion de distance entre individus, les gestes devenus des barrières, le fluide et la sécrétion des agents contaminants. Une nouvelle grammaire est née et avec elle une façon différente de s'appréhender. Suis-je un danger pour l'autre ? Suis-je en danger ?... Je vous invite à questionner les rituels de ces grammaires naissantes, à les rendre autant nécessaires que performatifs, c'est à dire intimes. » Phia Ménard

### **FORMATEUR(S)**

**Phia Ménard** est directrice artistique et interprète de la compagnie Non Nova qu'elle a fondé en 1998 avec l'envie de porter un regard différent sur l'appréhension de la jonglerie, de son traitement scénique et dramaturgique. « Non nova, sed nove » (« Nous n'inventons rien, nous le voyons différemment ») en est un précepte fondateur. En 2008, elle initie un processus de recherche intitulé *I.C.E* pour « Injonglabilité complémentaire des éléments », qui consiste en une approche créative, intellectuelle et imaginative autour de la notion de transformation, d'érosion ou de sublimation de matières ou matériaux naturels comme la glace, l'eau, le vent... et de leurs interactions avec les comportements humains, corporels ou psychiques. Plusieurs cycles ont été initiés depuis 2008 : les pièces de glace : *P.P.P.*, *ICE MAN* et *Black Monodie* ; les pièces du vent : *L'après-midi d'un foehn version 1*, *L'après-midi d'un foehn*, *VORTEX*, *Les Os noirs* ; les pièces de l'eau et de la vapeur : *Belle d'hier*, *Saison sèche* ; les pièces de la sublimation : *No Way* et *La Trilogie des contes immoraux (pour Europe)*.

### **PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS**

Public : Danseurs professionnels et en formation, artistes

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Nous vous invitons à contacter Jenny Suarez (jenny.suarez@cnd.fr) afin d'étudier les modalités de participation adaptées.

Prérequis : pas de prérequis

Effectif : 25 stagiaires maximum

### **DURÉE DE LA FORMATION**

Durée : 20 heures

Dates et horaires : du 13 au 17 juin, de 14-18h

### **LIEU DE LA FORMATION**

Studio 6

Centre national de la danse 1 rue Victor Hugo 93507 Pantin

Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite.

### **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

Comprendre et savoir incorporer les éléments de travail d'un chorégraphe, d'un créateur ;

Développer ses capacités d'interprétation et de création ;

Développer ses capacités d'analyse du mouvement.

### **MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

La formation se déroule en studio ;

Pratique collective ;

Pratique de recherche, d'improvisation et/ou de composition ;

Travail d'exploration et d'observation corporelle.

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Une évaluation continue est mise en œuvre tout au long de la formation.

Elle s'accompagne d'une auto-évaluation en début et fin de formation.

Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant à l'issue de la formation.

Un questionnaire d'évaluation de la formation et des acquis est envoyé aux stagiaires après le stage.

## TARIFS

400 € pour les stagiaires bénéficiant d'une prise en charge

200 € pour les stagiaires ne bénéficiant pas d'une prise en charge

## MODALITES D'INSCRIPTION

L'inscription aux workshops se fait uniquement en ligne sur le site internet du CN D à partir du 4.04.2022 **et jusqu'au 8.06.2022**.

L'inscription à un workshop se fait pour l'ensemble de la semaine. Une session de workshops dure cinq jours, du lundi au vendredi, de 14:00 à 18:00.

Si vous vous inscrivez pour les deux semaines de Camping, vous pourrez choisir un workshop différent chaque semaine.

Au moment de l'inscription en ligne, il vous sera demandé de joindre votre CV et une photo-portrait (format .jpeg) à votre candidature.

Si votre premier choix de workshop est complet et que vous avez renseigné un second choix, vous serez inscrit dans votre second choix de workshop, sous réserve de disponibilité. Si vous n'avez renseigné qu'un premier choix et que celui-ci est complet, vous serez inscrit sur liste d'attente.

Si vous souhaitez solliciter l'AFDAS dans le cadre d'une prise en charge, votre dossier doit être déposé avant le 9 mai 2022.

Si vous souhaitez solliciter Pôle emploi dans le cadre d'une prise en charge, votre dossier doit être déposé avant le 23 mai 2022.

Les dossiers sont étudiés par ordre d'arrivée et selon la cohérence du parcours dans le cas où il y a des prérequis. Votre inscription sera définitive après validation de votre dossier et réception de votre règlement.

## CONTACTS

informations pédagogiques :

Paola Braga

paola.braga@cnd.fr

tel : 01 41 83 98 68

Informations administratives :

Emma Forster

inscription.workshop@cnd.fr

tel : 01 41 83 98 04